L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 22 MARS 1894.

## PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1

### DEMANDES.

ON demande une Française ou une Allemande pour faire la cuisine et le blanchissage pour trois personnes. S'adresser 235 rue Huttenne, coin Coliseo. 21 mars—3t

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

### A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste Anne et Decatur. 11 janv—1

## AVIS DE SUCCESSION.

**John G. Moll, Jr., vs. ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,493—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par R. Dreyfus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 mars—22 25 31

**Succession de Lorenzo Medina.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,120—Division A—Attendu que J. B. Vincent administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lorenzo Medina, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22mars—22 25 31

**Succession de Michael Drascovich.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,103.—Division A.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Michael Drascovich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

**Succession de Mme Magdalena Stauber née Bauer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléan—No 39,929—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Schenneck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. V. FOTTE, Greffier.
13 mars—13 17 22

**Succession de Josephine Blancand.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,986—Division D—Attendu que Joseph Blancand, Naomi Guitet, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Josephine Blancand, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
13mars—13 17 22

**Succession de Gustave A. Seibert et femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,019—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'athanie Elizabeth Seibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 mars—21 25 30

**Succession de Catherine Grille, veuve Louis Taisnac.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,737—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Alfred Deabons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 mars—17 21 25

**Succession de Louis Bubler.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,510.—Division A. —Attendu que Susanna Daechne, veuve de Louis Bubler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Bubler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17mars—17 21 25

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 42,010 — Division B — Ordre de Cour—A. Klein vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Il est ordonné par le présent que les biens du pétitionnaire Alfred N. Klein, soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, en cette ville, commençant le LUNDI, 16me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déliberer sur les affaires du dit pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que M. H. Bryan, soit nommé, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 mars—5fev30)

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,911—Division D—P. Caraghi vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. P. Caraghi soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Jengel, Esq., notaire en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne soient suspendues, et que M. H. Bryan, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f au 4 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,018, Division A.—Robt. McGregor vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing, Esq., notaire, en son bureau, dans la Maison Municipale, No 85 rue St Charles, en cette ville, LUNDI, 2me jour d'avril 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises ; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mars—3f au 2avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,037 — Division A—Solomon Blum vs ses créanciers. — Ordre de Cour—Que la cession des biens de Solomon Blum soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. H. Ker, Esq., notaire public, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 2me jour d'avril 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1894.
Signé THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 mars—5 fev 30 )

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

**PAUL CONRAD,**
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# LA VENTE la plus importante de la saison.

**Vente par le shérif civil de**
Tout le contenu de ces deux grands magasins,
Nos 123 ET 125 RUE CANAL.

**Consistant en un immense stock et bien choisi de chaussures, bottes, pantoufles de toutes descriptions et de qualités pour dames, hommes, garçons, filles, enfants, etc.**

**A prix cadinant au plus bas prix et des meilleures marques du marché.**

Aussi d'un
Vaste stock de marchandises de modistes, chapeaux pour dames et enfants,
Marchandises de fantaisie, marchandises sèches et soierie, lingerie de dessous pour dames, corsete, rubans, dentelles, ornements, parfumeries, complets pour garçons, bonneteries, gants, mouchoirs, étoffes, laquettes, cols, manchettes, cravates, broderies fantaisies, etc., et mille autres articles que l'on trouve généralement dans un magasin de marchandises de cette ligne d'affaires.
Le tout consistant d'un grand stock de marchandises fines et bien choisies.

—Aussi—

**Un grand stock de plaqués, vitrines de plusieurs grandeurs et de formes, Comprenant d'autres installations, etc**
**Aussi un lot de meubles de bureau et un coffre-fort en fer à combinaison, etc., etc.**

Le tout commencant à un inventaire détaillé, déposé au bureau du shérif et ouvert à l'inspection des personnes désireuses d'acheter.

**Tout le contenu des deux magasins sera offert et vendu**
**EN BLOC.**

Dans l'affaire de la
Banque des Citoyens de la Louisiane
versus Moore, Levy & Cie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,577—En vertu d'un ordre de vente daté 7 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 22 mars 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 123 et 125 rue Canal, tout et particulièrement le stock de marchandises que contient le dit local, consistant en la propriété ci-dessus décrite, le tout conformément à un inventaire détaillé déposé en mon bureau.
**Le tout doit être vendu en bloc.**
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
10 mars—10 13 16 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété dans le Sixième District.**

Mutual Building and Homestead Association versus Thomas Bethancourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,623.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir—

**Une portion de terre**, ensemble avec tout ce qui y appartient, dans le Sixième District de cette ville, faisant l'île bornée par les rues Laurel, Bellecastle, Dufossat et Live Oak, laquelle portion de terre est placée à une distance de cent quinze pieds de la rue Laurel, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Dufossat, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29—avril 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District**

Sophie Bendernagle, veuve de John Bendernagle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos. H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,301.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 18 avril 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

**Cinq certains lots de terre**, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Front, Lyon, Bordeaux et le fleuve Mississippi, désignés comme suit, à savoir :

Trois sont désignés par les numéros six, sept et huit sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 30 janvier 1845 et déposé en bureau de L. R. Kenny, ex-notaire, d'après lequel les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Front, la même façade sur le fleuve sur cent soixante pieds de profondeur plus ou moins, le lot Dix formant le coin de la rue Front et Lyon, les dites mesures de profondeur de tous les dits lots allant du rue Front au fleuve Mississipi.

Ensemble avec tous les attertissements et toutes les alluvions qui se sont ou pourront se former en avant et au droit du fleuve en face de la propriété décrite ci-dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
17 mars—17 22 30—avril 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété du quatrième district.**

E. A. Carrère vs John B. Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,551.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

**Deux certains lots de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou de toute autre façon en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Laurel, Deutième, Annonciation et Troisième, désignés sur le rôle d'assessement de la ville comme les lots Nos onze et douze de l'îlet No 97, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente-et-un pieds six pouces et quatre lignes de largeur dans le fond pour le lot No onze, et trente-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.
Saisi dans la susdite affaire.

**Termes et Conditions.**

1° Pour de comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ci-en litigé savoir : un billet tiré par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 février 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de date jusqu'à leur parfait paiement, ainsi que tous les frais et dépens de ce procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ci-décrit en litige, savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 janvier 1892 et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur et privilège sur ladite propriété, selon un acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'en est, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif de**
**Mules, Wagon, Phaeton, Road Cart, Etc.**
**1 Action du New Orleans Board of Trade Stock.**
**Meubles de Bureau.**
**Installations, etc. de Bureau et Magasin.**
**Un grand Coffre-fort.**
**Sucre et Mélasse, etc.**

John A. Hubbard & Co. vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,634—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 mars 1894, à l'heure ci-dessous mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Aux Ecuries et Remises Hudson, rue Bourgogne, entre Pardema et Lafayette, à 10:30 heures A. M.**—

Un mulet, un wagon, un Phaeton, un road cart et un lot de harnais, etc.

2° **Au local No 78 rue Gravier, à 11:30 heures A. M.**—

4 barils de sucre, 4 barils et 4 kegs mélasse.
1 action fond capital du New Orleans Board of Trade.
1 lot meubles de bureau assortis et installations et installations de magasin.
Aussi, un grand coffre fort Diebold, etc. le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 mars—22 au 26 incl

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de propriété améliorée du deuxième district portant le numéro municipal No 48 rue Bienville.**

Mutual Loan and Building Company vs Peter Kaiser, Charles Kaiser, George S. Kaiser et John Kaiser, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,404.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

**Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 36, borné par les rues Bienville, Douane, Chartres, Passage de la Bourse, désigné par le No 4 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cinquante neuf pieds onze pouces et quart, et portant le numéro municipal No 48 rue Bienville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9 16 23 30—4 av

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.**

Mutual Building and Homestead Association vs. Joseph D. Kiernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 41,630. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

**Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, bornant les rues Solomon, Toulouse, St-Louis et Napoléon, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par John F. Brann, en date du 9 avril 1891, annexé à un acte passé pardevant F. Kernan, notaire, en cette ville, en date du 16 avril 1891. Conformément au dit plan, le dit lot mesure cinquante pieds onze pouces de face à la rue Solomon, sur une profondeur de cent cinquante pieds et face à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, et forme l'angle de la rue Solomon et Toulouse.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2mars—2 9 16 23 30 avril4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu, installations et stock d'un café au No 205 rue du Canal.**

**Aussi le bail et droit d'occupation.**

F. Estava vs. Poujol & Salvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 2 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 205 rue du Canal :
1° Tout le contenu, etc., du café se trouvant dans le dit local, comprenant vins, liqueurs, cigares, installation de café et meubles et autres effets mobiliers, le tout d'après inventaire enregistré.
2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs dans le bail du local No 205 rue du Canal, fait par Mme M. B. Dugan (T. L. Bayne, agent), expirant le 30 septembre 1894, moyennant $175.00 par mois, et dont le dit bail ne se vendra pas, alors on offrira
3° Le droit d'occupation du dit local de la date de la vente au 30 septembre 1894.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 26 29—rvril 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.**

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages privilèges et tout ce qui y appartient, ou qui en fait partie, située dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation, derrière, Léontine, Laurel et Valmont, désignée par la lettre A, sur un plan ou certificat de L. H. Pilié, assistant voyer de ville, en date du 10 novembre 1893, et annexé à un acte de vente de Patrick Burke à Joseph E. Coleman, pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 12 novembre 1884, et mesurant, mesure anglaise, soixante-deux pieds quatre pouces de façade sur Laurel sur cent douze pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne latérale la plus proche de la rue Valmont, cent trente pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Léontine. La dite portion de terre étant composée de trois lots de terre, savoir : une portion des terrains Nos 15 et 17 sur le dit carré, que Patrick Burke a reçus par achat de la succession de William Rogers, par acte passé devant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 3 juin 1875.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Smars—8 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.**

H. H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,624.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

**Une certaine portion de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'île No 377, borné par les rues Prytanée, Allise, Foucher et Avenue St-Charles, la dite portion de terre étant désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionnée ci-dessous passé par devant N. B. Trist, notaire, le 1 octobre 1888, faite par P. A. D'Hémécourt sous voyer de la ville le 22 juin 1888 et mesure d'après cela, soixante cinq pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds et est composé des lots numérotés et dit et cent pieds de profondeur dans le fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. L. Blanchard sous voyer de la ville de la ville le 1 mars 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1892.

Etant la même portion de terre achetée par le défendeur par achat de Hartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambrose Smith, défendeur à son propre ordre et endossé par lui en date le 18 janvier 1893 et payable un an après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement ; 5.0/0 honoraires d'avocat sur le montant total du dit principal et intérêt ; neuf ($9) piastres frais de procès et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ci décrit en litige, savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 janvier 1892 et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque du vendeur et privilège sur ladite propriété, selon un acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'en est, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 mars—16 22 30—avril 6 13 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée du sixième district.**

Un Long Crédit.

Dans l'affaire de Veuve Lizzie P. Washburn vs Mme Mary L. Smith, femme, etc., et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,416.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, si ferme, vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23me jour de janvier 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, en une pièce de terre située dans le Sixième District de cette ville, bornant les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 23 février 1894, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

**Sur l'avenue Henry Clay et la rue St.George.**

1 **Quatorze certains lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, et dans cette partie communément appelée Burbeville et désignés comme lots Nos 6 à 19 inclusivement de l'Ilet No 101, compris dans la limite de Bloomingdale, avenue Henry Clay et les rues St George et Bordeaux, d'après un plan de L. Bringier, voyer, sous la date du 24 janvier 1854, et mesurant comme suit, à savoir : Les lots de No 6 au No 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure de la rue St George et de l'avenue Henry Clay ; le lot No 19 touche par le fond aux lots Nos 8 à 10 ci-dessus désignés. Les lots Nos 11 et 12 ont chacun 30 pieds de face à la rue St George ; le lot No 11 touche par le fond au lot No 19 ci-dessus désigné ; le lot No 12 forme l'encoignure de la rue St George et de la rue Bordeaux, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 13 forme l'encoignure de la rue St-George et la limite de Bloomingdale, mesure 17 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue St-George sur 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de Bloomingdale et 150 pied. de profondeur sur les autres lignes opposées. Les lots Nos 14 et 15 touchent aux dits lots du No 1 au No 13 dans le fond et mesurent comme suit. A savoir : Lots Nos 14 et 15 ont chacun 30 pieds de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Long et Bordeaux ; le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Long sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, et 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de division de Bloomingdale, et 39 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, bien situé à l'encoignure de la rue Henry Clay et de la rue Long, 2 étages, entrée de la rue, et contenant une galerie sur le devant, quatre chambres, hangar, citerne etc. Les lots se trouvent sur la rue St-George, contiennent une belle écurie, de plus deux cottages simples en bois, chacun d'eux contenant trois chambres et une cuisine, et mesurant d'après le plan qui se trouve exposé à l'endroit où la vente doit avoir lieu.

2° Les splendides lots seront vendus séparément, au gré des acquéreurs. Ils se trouvent parmi les lots les mieux situés de cette avenue et bien parvenus et suffisamment embrayés. Leur voisinage immédiat est orné de demeures modernes et nouvellement construites, et comme confort, tranquillité et agrément, ne laisse rien à désirer, lorsque, ils n'ont pas d'emplacement supérieur en ville.

3° **C'est ici de terre de valeur** et bien situé ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme lot No 75 et borné par les rues Bordeaux, Claiborne et Jourdan, et mesurant 300 pieds de face à la rue Bordeaux sur 302 pieds de face à la rue Upperline, 163 pieds de face à la rue Jourdan et 122 pieds de face de face à la rue Claiborne. Subdivisé en lots plus amplement décrits sur un plan fait par MM. John F. Braun & Cie, exposé à la vendeur dela haute

Les améliorations consistent en deux cottages simples en bois avant chacun une chambre, 2 étages et cuisine attenante, 2 cabinets de toilette, Bonne et Bordeaux, et l'autre à l'encoignure des rues Baronne et Upperline. Ils sont tous deux pourvus de gaz, eau, et égouts. La nouvelle ligne de chemin de fer électrique passe sur chacune des rues Baronne et Bryades. Ces terrains se prêtent aux plus grands avantages au gré des acquéreurs. Ils sont beaucoup désirés pour une résidence de choix, étant sur la ligne de chemin de fer électrique et à bonne portée.

Elles sont à proximité de l'avenue St Charles, dans un quartier nouvellement bâti et dans une partie de ville en pleine activité. Les personnes cherchant un site pour résidence feront bien d'examiner cette belle localité.

**Conditions.**—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent pour lier les ventes.

Les actes de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
7mars—7 14 21 28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Batture de Valeur à Alger,

**Touchant à la Propriété de la Southern Pacific Railroad and Steamphip Company et à proximité des débarcadères des Ferries.**

**Succession de Maurice G. Hughes.**

No 40,361—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charle, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu, d'après un certain plan de G. T. Dunbar, date le 9 Janvier 1845, et déposé en l'étude de L. McGoy, notaire, et mesurant comme suit : Le lot No 1 formé l'encoignure de la rues Willow et Euphonine, et mesure 20 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Willow, sur une profondeur et façade sur la rue Euperoine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles ; le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Shell Road et de la rue Willow et mesurant 30 pieds 10 pouces et 1 ligne de face au dit Shell Road, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles ; le lot No 3 formant l'encoignure